

# LISSAC sur COUZE

**N°15 - JANVIER 2006**



**BULLETIN MUNICIPAL**

## Le Mot du Maire.

En cette fin d'année 2005, l'Équipe Municipale vous présente, au moyen de ce bulletin, une sorte de compte-rendu des réalisations effectuées en vue du développement de notre commune, ainsi que des actions en cours ou futures.

La population est en nette progression ; ceci nous impose des priorités ; je pense entre autres, à l'accueil de l'arrivée massive des enfants scolarisés en maternelle qui devra s'effectuer dans les meilleures conditions.

Nous allons, bien entendu, faire tout notre possible pour que les Lissacois soient toujours aussi heureux de vivre dans notre petite commune.

Je profite de l'occasion pour remercier et encourager les diverses associations qui oeuvrent sans relâche en organisant des manifestations pour tous.

A l'aube de 2006, j'adresse à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite.

### BUDGET PRIMITIF 2005

Dépenses (en €)

Recettes (en €)

#### FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	208.239,48	Produit des services	9.730,00
Charges de personnel	147.200,00	Impôts et taxes	175.251,50
Charges de gestion courante	7.250,00	Dotations, subventions	99.590,00
Charges financières	5.000,00	Produits de gestion courante	17.212,10
		Produits exceptionnels	1.500,00
Virement à la section d'investissement	20.447,00	Résultat reporté	84.852,88
<b>TOTAL</b>	<b>388.136,48</b>	<b>TOTAL</b>	<b>388.136,48</b>

#### INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement et travaux	682.907,30	Dotations	84.776,00
Remboursement d'emprunt	17.000,00	Emprunts	139.000,00
		Subventions	76.677,00
		Virement de section fonctionnement	20.447,00
		Solde d'exécution reporté	379.007,30
<b>TOTAL</b>	<b>699.907,30</b>	<b>TOTAL</b>	<b>699.907,30</b>

#### IMPÔTS DIRECTS (Taux d'imposition entre parenthèses, inchangés par rapport à 2004)

Taxe d'habitation : 45.807,00 € (9,01 %)

Taxe sur le foncier bâti : 44.501,00 € (13,28 %)

Taxe sur le foncier non bâti : 14.052,00 € (71,33 %)

## TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2005

Réfection de la voie communale du village du Mas au Perrier

Réfection de la voie communale de Froidefont-Bas au C.D. 58 en enrobé à chaud

Revêtement du chemin rural desservant les habitations LABROUSSE-LHOMOND au lieu-dit La Croix-Le Clauzel en enrobé à chaud

Confection d'un drain sur la voie communale n°8 dans le village du Colombier au droit du pignon de l'habitation BACHELET

Rénovation de l'ancienne salle des fêtes

Les travaux de la voie communale de la Croix du Saulou au Bancharel ont pris du retard pour plusieurs raisons :

1. L'arrêté de subvention du Conseil Général nous est parvenu fin mars avec interdiction de débiter les travaux avant l'obtention dudit arrêté
2. Nécessité de déplacer la ligne téléphonique
3. Déplacement de la conduite d'eau potable située dans le terrain privé que nous devons utiliser pour l'élargissement de la voie communale. Ces travaux supplémentaires sont pris en charge par France Telecom et le syndicat des eaux du Coiroux.

## ADSL

France Telecom annonce la mise en service le 30 mars 2006 de l'équipement ADSL pour le répartiteur situé dans le bourg de Lissac . A partir de cette date, tous les habitants de la commune auront accès à l'Internet à haut débit, c'est-à-dire avec un débit minimum de 512 ko/s en réception puisque tous les abonnés sont situés à moins de trois kilomètres du central. Certains pourront bénéficier d'un débit beaucoup plus élevé, mais il faut savoir que plus on s'éloigne du répartiteur, plus le débit disponible diminue.

## SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Depuis quelques mois, la mairie de Lissac possède son site internet. De nombreuses informations sur la commune y sont disponibles. Il est accessible à l'adresse suivante :

<http://perso.wanadoo.fr/lissacsurcouze>

## TRAVAUX PRÉVUS POUR 2006

Les travaux de terrassement nécessaires pour l'élargissement de la voie communale du Saulou au Bancharel vont débiter courant janvier 2006, suivront l'empierrement et le revêtement.

D'autres voies sont à refaire de manière urgente : Froidefont-Haut, Le Mas Haut, route de Rugeat.

Les lots au Perrier étant pratiquement tous construits, la voirie a subi des dégâts lors des constructions et est en partie à refaire.

Dès l'année 2006/2007, nous serons confrontés à une augmentation importante du nombre d'enfants scolarisés. Si un autre poste d'enseignant devait être créé, nous serions contraints de construire une nouvelle cantine, car les locaux actuels sont trop exigus.

Restauration du parvis et des marches intérieures de l'église ; travaux financés par la Communauté de Communes pour un montant de 3500 € TTC

Nettoyage du lit de la Couze et restauration de la berge par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère et la Communauté de Communes Vézère-Causse

## SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

Les travaux de dissimulation du réseau électrique du Peuch sont presque terminés ; ceux pour l'éclairage public et les lignes téléphoniques, financés par la Communauté de Communes Vézère-Causse, se feront dans quelques semaines. La dissimulation et l'éclairage public dans le bourg (routes de Larche et de St-Cernin) vont suivre. Au total, le coût pour la Communauté de Communes sera le suivant : 20.402,49 € HT pour l'enfouissement des lignes téléphoniques et 22.793 € TTC pour l'éclairage public. Les finances du syndicat sont constituées d'une taxe sur l'électricité de 8% et de subventions diverses (département et communes). Pour palier à la diminution des subventions du département, la part des communes va augmenter en 2006. Celle-ci est calculée en fonction du potentiel fiscal (114.940,54 € pour Lissac) et du nombre d'abonnés (413 pour Lissac). Ainsi Lissac a versé 3081,76 € pour 2005 (2753,66 € en 2004). Enfin l'ouverture du capital d'EDF risque de nous priver d'une partie des taxes versées actuellement ; en effet, nous avons l'exemple de France Telecom qui depuis sa privatisation fait payer aux communes, c'est-à-dire aux contribuables, des travaux (comme l'enfouissement des lignes) auparavant pris en charge par l'entreprise.

## ÉCOLE

L'effectif 2005/2006 du regroupement Lissac sur Couze/Saint Cernin de Larche est de 120 élèves (contre 108 en 2004 et 102 en 2003). L'augmentation des effectifs enregistrée depuis plusieurs années est encore plus marquée cette année.

La répartition des élèves au niveau du RPI (1) s'établit ainsi :

### École de Saint-Cernin-de-Larche

23 au CM1-CM2

23 au CE1-CE2

26 en Grande et Moyenne Section Maternelle

### École de Lissac-sur-Couze

22 au CP-CE1

26 en Petite et Moyenne Section Maternelle

*Total 72 élèves*

*Total 48 élèves*

Les représentants des parents d'élèves sont les suivants :

#### TITULAIRES

Mme Marie-Pierre MOUTON

Mme Marie Christine DASCHIER

Mme Corinne BIGEAT MARCOU

M. Lionel BOUYSSOU

M. Jean François ANTONORSI

#### SUPPLÉANTS

M. Jérôme CARBONNEL

Mme Véronique CHAUMERON

Cette année, le sujet d'étude pour les écoles est la forêt.

La quinzaine du Causse aura lieu du 12 au 24 juin 2006.

(1) RPI : regroupement pédagogique intercommunal

## SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU COIROUX ET ASSAINISSEMENT

Le Syndicat des eaux du Coiroux a pris la décision de faire construire au Blagour, commune de Chasteaux, une station de décarbonatation pour traiter l'eau que nous consommons journellement, et qui est trop chargée en calcaire. Cette unité sera opérationnelle courant avril 2006. Le procédé consiste à enlever le tartre qui se trouve dans l'eau par électrolyse. Actuellement, Lissac et les communes alimentées par le Blagour ont une eau de bonne qualité mais très entartrante.

Le carbonate de calcium  $\text{CaCO}_3$  passera de 320 mg/L d'eau à la sortie du forage à 190 mg/L à votre compteur particulier. Ce traitement a pour but de rendre l'eau plus douce, sans danger pour les appareils ménagers et chauffe-eau en particulier.

Les appareils individuels de traitement de l'eau installés chez certains abonnés vont devenir inutiles après la mise en route de ce traitement.

*Construction du bâtiment  
à proximité de la station  
de pompage*



## CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La loi sur l'eau du 3 Janvier 1992 impose à chaque particulier de faire contrôler le fonctionnement de son système d'assainissement. Ce contrôle de l'assainissement individuel pour les installations existantes a été délégué l'année dernière à la Sté SAUR France. Il est opérationnel depuis 2005. Une visite de chaque installation est réalisée tous les quatre ans pour établir un diagnostic. Selon la conception de l'installation existante et des éventuelles nuisances, il peut être nécessaire de procéder à des travaux de réhabilitation. Dans le cas de nuisances importantes, certaines subventions peuvent être accordées.

Pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte à Carte des Eaux du Coiroux et Assainissement, le Bourg, 19600 LISSAC  
Tél. 05 55 85 21 89 / fax 05 55 85 33 64

## TNT

2006 verra aussi l'arrivée de la Télévision Numérique Terrestre sur le relais de TDF situé à Grandmont-Haut. En effet, depuis cet automne, TDF a construit sur un terrain rétrocédé par la commune de Lissac, un local technique destiné à recevoir les matériels de diffusion numérique. De plus le pylône a été réhaussé de plusieurs mètres pour pouvoir installer les nouvelles antennes. Ces travaux ont eu lieu le 7 novembre dernier (photo). A la mise en service, prévue pour le printemps, tous les foyers branchés sur cet émetteur bénéficieront d'une offre télévisuelle de 18 chaînes gratuites, à la seule condition de se munir d'un décodeur numérique et sans avoir besoin de changer d'antenne.

Communiqué de TDF : « En raison de l'arrivée de la T.N.T. sur les émetteurs principaux du territoire, il est nécessaire de procéder à un réaménagement des canaux de diffusion TV actuellement utilisés par un certain nombre de réémetteurs en France, dont celui de « Chasteaux-Couzages ». C'est ainsi qu'une partie de la commune de « LISSAC SUR COUZE », située dans la zone desservie par ce réémetteur, sera concernée début mars 2006. Une information officielle détaillant les nouveaux canaux des chaînes impliquées ainsi que la date précise du basculement sera faite début février 2006 par voie d'affichage relayée par la presse locale. D'ici là, il n'y a pas lieu d'intervenir sur son installation personnelle de réception. »



## SIRTOM

Depuis le mois de juin 2005, la collecte sélective a été mise en place sur notre commune par le SIRTOM de la région de Brive. Les résultats obtenus sont très encourageants et justifient pleinement sa mise en place. Cela prouve une attente forte de la population dans le domaine de la préservation de l'environnement.

Deux points de collectes ont été créés à Lissac : un au Puy Géral et un au Lotissement du Perrier. Leur taux de fréquentation est bon. De juin à octobre 2005, ils ont permis de récupérer :

620 kg d'emballages ménagers  
1290 kg de papiers

Sur l'ensemble de la zone collectée par le SIRTOM, ce sont 2900 tonnes d'emballages ménagers, 381 tonnes de cartons et 51 tonnes d'acier qui ont été recyclées. Néanmoins ces chiffres importants ne doivent pas faire oublier qu'il faut poursuivre les efforts puisque seuls 15% des déchets sont recyclés. La marge de progression est donc forte.

Rappelons enfin qu'il est possible de déposer ses déchets aux points de collecte des communes voisines : Larche (à proximité du cimetière) ; Brive (Bouquet et La Fournade) ; Saint-Cernin (Bourg)

## Habitat : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

Dans le cadre du Pays de Brive (Communauté d'Agglomération de Brive, Communauté de Communes des Portes du Causse, Communauté de Communes Vézère-Causse), une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) sera mise en place à partir de janvier 2006.

**Ce dispositif permettra aux propriétaires de bénéficier, sous certaines, conditions de subventions pour réhabiliter leur patrimoine et s'appliquera sur l'ensemble des 6 communes de la communauté.**

Des aides s'adresseront aux :

- Propriétaires de logement locatifs ou vacants souhaitant les réhabiliter pour les louer en résidences principales,
- Propriétaires souhaitant réaliser des travaux de mise aux normes dans leur résidence principal (*le montant des aides tient compte du revenu des propriétaires*)

Pour tous renseignements sur l'O.P.A.H., vous pouvez contacter la communauté de communes Vézère-Causse au 05.55.85.49.16.

A partir du 1er trimestre 2006, des permanences d'information au sein des mairies de chaque commune de la communauté de communes seront organisées. Les propriétaires y seront reçus de manière individuelle afin d'étudier leurs projets de réhabilitation et de les informer des aides qu'ils peuvent obtenir et des conditions d'octroi.

## ATELIERS INFORMATIQUES

Avec 2 ordinateurs minimum équipant chaque commune de Charrier Ferrière, Chasteaux, Lissac sur Couze, St Cernin de Larche et neuf postes composant le réseau de la salle multimédia de St Pantaléon de Larche, la Communauté propose à l'ensemble de la population un service de proximité d'initiation à l'informatique. Ainsi, pendant la durée d'une année scolaire, les participants peuvent se former aux nouvelles Technologies d'Information et de Communication. Ils suivent un programme complet axé sur des initiations aux éléments essentiels de l'informatique de base, à savoir : s'équiper, gérer quotidiennement son ordinateur, naviguer rapidement et efficacement sur l'Internet, comment lutter contre des virus, saisir, mettre en forme et mettre en page un texte avec le logiciel « Microsoft Word », acheter et utiliser une imprimante, un scanner et un appareil photo numérique.

**Les ateliers sont ouverts à tous de 9h à 12h les vendredis au rdc de la mairie de Lissac.**

En 2005, ces ateliers ont pu remplir leurs objectifs en permettant aux personnes d'appréhender et d'utiliser l'outil informatique rapidement en les rendant autonomes le plus possible.

Pour connaître les modalités d'inscription ou pour tout renseignement, contactez Aurélien SIMONIE au **05 55 86 92 96**.

## CRECHE - HALTE GARDERIE « LES PETITES CIGALES »

Dans le cadre du développement des services de proximité en direction des familles et des jeunes du territoire communautaire, la Communauté de communes a ouvert, le 12 septembre 2005, un **multi accueil ( Crèche – Halte Garderie ) : « Les Petites Cigales »**.

Cette structure « petite enfance » propose aux familles à la fois un accueil régulier (crèche) et un accueil occasionnel (halte-garderie), elle bénéficie d'un agrément pour 12 places et **accueille cinq jours par semaine, de 7h30 à 18h30, les enfants de 3 mois à 4 ans.**



**Actuellement, plus de 50 enfants sont inscrits aux « petites cigales »**

L'équipe pédagogique est composée de professionnelles de la petite enfance :

- oMathilde LALAU, Directrice de l'établissement, Educatrice de Jeunes Enfants, titulaire du diplôme d'Etat.
- oJohanna GAYRARD, Auxiliaire de Puériculture, titulaire du diplôme professionnel.
- oNelly ARDILLIEZ, Auxiliaire de Puériculture, titulaire du diplôme professionnel.
- oCatherine DELMOND, Agent de Service, C.A.P. employé technique de collectivité, C.A.P. petite enfance.

Pour tout renseignement : **MULTI ACCUEIL « LES PETITES CIGALES »**

7 place du 8 mai 1945 - 19600 Larche

Tél. : 05 55 85 09 19

FAX : 05 55 85 49 17

Email : [lespetitescigales@wanadoo.fr](mailto:lespetitescigales@wanadoo.fr)

### La Maison de l'Enfance à Saint Pantaléon de Larche

La communauté de communes a lancé les travaux de la future « Maison de l'Enfance » à Saint Pantaléon de Larche (quartier de Lestrade). Ce projet s'élève à **932 880.00 € TTC** et bénéficie de 80 % de subventions :

- Etat (Dotation Développement Rural) 156 000.00 €
- Caisse d'Allocations Familiales (DAIPE) 236 622.00 €
- Conseil Général 156 000.00 €
- Europe 67 049.00 €
- FCTVA 152 880.00 €
- A la charge de la Communauté 164 329.00 €

Ce « pôle enfance » regroupera **LE RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE ET UN MULTI ACCUEIL (CRÈCHE – HALTE GARDERIE) QUI PROPOSERA AUX FAMILLES TROIS TYPES D'ACCUEIL :**

- L'accueil régulier : les familles réservent un nombre d'heures au moment de la constitution du dossier d'admission de leurs enfants en remplissant un contrat d'accueil qui détermine le temps d'accueil (complet ou partiel),
- L'accueil occasionnel : il s'agit d'un accueil ponctuel sans réservation, en fonction des disponibilités de la structure.
- L'accueil d'urgence : il s'agit d'un accueil sans réservation, suite à un événement familial, personnel ou professionnel exceptionnel.

**Cette structure a été conçue pour accueillir une centaine d'enfants, à l'année, âgés de 10 semaines à leur 4ème anniversaire.**

**L'ouverture est prévue en janvier 2007.** Néanmoins il est dès à présent possible de pré inscrire votre enfant ou futur enfant auprès de la communauté de communes (**05.55.85.49.16**)

## FAMILLES RURALES DE LA REGION DE LANCHE

En 2005 le Relais familles déjà Point Information Jeunesse Point Public Multimédia a reçu le label Point Information Familles. Lieu d'accueil pour tout public, il propose des informations sur différents domaines de la vie quotidienne: emploi, formation, droits, logement, loisirs... Le Relais c'est aussi un Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs.

Depuis l'ouverture, certaines personnes demandaient à l'association de créer des ateliers autour de la peinture de la couture... parallèlement d'autres personnes proposaient leurs compétences pour encadrer des activités. L'idée d'un réseau d'échanges de savoirs à fait son chemin. Actuellement une trentaine de personnes de 12 à 75 ans sont inscrite.

Le principe du Réseau est simple, les personnes viennent s'inscrire au Relais en précisant le savoir qu'elles ont à offrir et celui qu'elles aimeraient apprendre. On peut alors assister à ceci: C. « offre la recette du gâteau au chocolat» et « demande des cours d'informatique ». M. « offre des notions d'informatique» et « demande des notions de jardinage ». B.« offre le yoga» et« demande des cours de chinois» etc. Les échanges peuvent se faire aussi sous forme collective, si plusieurs personnes sont intéressées par le même savoir. Cela permet aux personnes d'élargir leurs connaissances dans un domaine, c'est aussi un bon moyen de créer du lien social.

### Témoignages:

#### « Un bon moyen de connaître les habitants de la région »

« J'habite à Lanche depuis cinq mois. Je suis venue au Relais Familles parce que je cherchais un mode de garde pour mon fils. C'est là que j'ai entendu parler du Réseau d'échanges. Depuis longtemps, j'avais envie de découvrir la peinture artistique. Alors, je me suis inscrite. Cela me semblait également un bon moyen de connaître les habitants de cette jolie région. En échange, je propose de donner des cours d'anglais et de rédiger les lettres administrative. J'ai été rapidement mise en relation avec une personne exceptionnelle, qui m'initie à la peinture.



Nous avons déterminé ensemble le moment qui nous convenait dans la semaine pour nous retrouver, en fonction de notre disponibilité. Nous nous découvrons d'autres centres d'intérêts communs tels que la danse ou la lecture. Un lien amical s'est créé. Je ne connaissais personne en arrivant dans la commune. Aujourd'hui, je me sens épanouie et moins seule. »

*Carine, habitante de Lanche*

#### « Le plaisir de communiquer ma passion, de la transmettre »

«Quand on sait faire quelque chose, pourquoi ne pas en faire profiter les autres? J'avais pris des cours de peinture à des ateliers, alors j'ai eu envie de mettre cela à profit. Nous nous retrouvons le jeudi matin. Je lui apprend le dessin et différentes techniques de peinture.

Pour elle, il s'agit d'acquérir quelques bases et de la confiance en elle car elle a du talent et beaucoup de sensibilité. Et pour moi, c'est le plaisir de communiquer ma passion, de la transmettre. C'est très valorisant. Ce qui me plaît, c'est la relation humaine, la rencontre, le« savoir partager». Savoir partager sa passion, ses acquis, ses sentiments, ses émotions et échanger des points de vue.

Nous avons une relation d'égal à égal grâce au bénévolat. Ce serait peut-être moins le cas s'il y avait un rapport marchand entre nous. Chaque échange nourrit une amitié grandissante» .

*Chantal, habitante de St Cernin de Lanche.*

## FAMILLES RURALES (suite)

L'Association c'est aussi:

- Les traditionnelles Bourses aux affaires qui permettent aux familles trois fois par an de vendre ou d'acheter à petits prix des affaires en bon état.

- Ouverte en 1994, la Halte Jeux "Les petits fripons", tous les vendredis matins, accueille les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte. Lieu de socialisation et d'éveil, des animations sont proposées.

- Depuis 1993, le **Centre de Loisirs "Les enfants de la Couze"** fonctionne durant les vacances scolaires et les mercredis, pour les 3-12 ans. Depuis fin 2004, les enfants de plus de 6 ans sont accueillis sur la commune de Lissac les moins de 6 ans toujours sur la commune de Larche ceci pour les mercredis et les petites vacances. L'été deux centres de loisirs, un sur Larche et un sur la commune de Saint-Pantaléon, accueillent les enfants.

- Depuis 1998, les **séances de Yoga** et de gymnastique volontaire rassemblent une quinzaine de fidèles pour une heure de détente.

- Le **repassage** ouvert en 1994. Ce service permet aux familles d'alléger les tâches ménagères. Sous forme de forfait les personnes déposent une corbeille de linge et peuvent la récupérer deux jours plus tard.

- «**La ludo**»: espace de jeux qui s'adresse à toute la famille pour emprunter des jeux ou jouer sur place.

- L'association propose toujours de **l'aide aux devoirs**. Encadré par des bénévoles cela permet à des enfants qui rencontrent des difficultés d'avoir un accompagnement.

- Les ateliers «**Jeux d'aiguilles**» et **lecture** sont aussi des occasions d'échanges.

- Les «**Tables rondes autour de la parentalité**» permettent d'échanger autour de thèmes choisis par les participants comme «Savoir dire non», «Les relations parents ados», «Place et rôle de l'alimentation».....

Pour tous renseignements contacter:

**FAMILLES RURALES**  
**1 BIS RTE DE LA NOBLE 19600 LANCHE**  
**TEL: 05.55.85.29.72 FAX : 05.55.22.90.52**  
**EMAIL : afr.larche@wanadoo.fr**



## SOIRÉE THÉÂTRE

Vendredi 17 février à 20h30 à la salle des fêtes de Lissac, une séance de la pièce « **LE ZIST ET LE ZESTE** » de et par Robert BIROU sera proposée. Les bénéfices de la soirée seront reversés au profit de l'association des Restos du Cœur.

## CLUB « LES AMIS DE LA BELLE EPOQUE »

Le 20 novembre 2005, le club tenait son assemblée générale à la salle des fêtes de Lissac, au cours de laquelle ont été évoquées les activités et manifestations de l'année écoulée. Le bilan financier présenté par le trésorier s'avérait très positif.

A l'issue de l'assemblée, le bureau directeur était reconduit dans son intégralité par le C.A. comme suit:

Présidents d'honneurs : DUPUY Marie-Louise, JUBERTIE Antoine

Président : BOURGUIGNON Eloi

Vice-Présidents : GILLET Louis, FAURÉ Marie-Louise, GOURICHON Marc, DASCHIER Odette

Secrétaire : LEMEUNIER Nicole Secrétaire-Adjointe : VIELLEFOSSE Madeleine

Trésorier : VAURIE Pierre Trésorier-Adjoint : GUÉRY Guy

Ensuite un repas gratuit était servi pour tous les membres dans une ambiance sympathique et conviviale, avec le tirage d'une bourriche pour agrémenter cette fin de matinée.

Le club compte actuellement 76 adhérents. Nous invitons tous les jeunes retraités et moins jeunes, à venir nous rejoindre ; ils seront accueillis dans la joie et la bonne humeur afin d'oublier un instant tous les soucis du quotidien en participant à nos diverses activités et manifestations.

Nous comptons beaucoup sur de nouveaux adhérents, car ce sont eux qui plus tard seront appelés à prendre la relève des anciens, afin d'assurer l'avenir et la pérennité du club. Le coût de la cotisation est de 15 €.

Tous les Amis de la Belle Époque et leur Président vous souhaitent une bonne et heureuse année 2006.

## GOÛTER DE NOËL 2005

Dimanche 18 décembre, les associations communales ont offert, comme chaque année, un spectacle. Ce sont deux clowns équilibristes et jongleurs qui ont enchanté grands et petits. Ils ont fait participer les enfants, en particulier lors du « concert final ».

Cette troupe nommée CUCICO nous vient de Terrasson et il s'agit d'une association qui initie aux arts du cirque les enfants de la région (par le biais des écoles ou en s'inscrivant aux séances de formation).

L'après-midi s'est achevé par un goûter et un pot de l'amitié offert par la municipalité.



## CLUB DE DANSE DE LISSAC « LA GAMBILLE »

Pour la 2<sup>ème</sup> année, *La Gambille* a repris ses activités depuis le mois de septembre. Nous sommes toujours aussi nombreux pour danser dans la bonne humeur, tous les mercredi soir à 20 h 30 à la salle des fêtes. Si vous désirez apprendre ou vous perfectionner, vous serez les bien venus. Nous organisons un concours de belote le 4 février 2006. Nous espérons la présence des adeptes de ce jeu, de nombreux lots les récompenseront. Le 22 avril 2006, une soirée est prévue, que ceux qui aiment danser prévoient de retenir cette date.

Bonne et heureuse année à tous de la part de la Présidente et de tous les membres.

## SOCIÉTÉ COMMUNALE DES CHASSEURS DE LISSAC

La société compte toujours 40 chasseurs, certains ont raccroché leur fusil, d'autres nous ont rejoint. La saison qui se termine ne restera pas dans les annales ; en effet, dès l'ouverture les maladies ont décimé les lapins, il en est de même de la population de lièvres que nous avons réussie à réintroduire. Les chasseurs sont assez déçus que leurs efforts soient anéantis par de telles épizooties qui comme par enchantement arrivent dès l'ouverture de la chasse ! Pour les chevreuils, les premières journées nous laissent entrevoir que le plan de chasse sera atteint. Nous pourrons donc les apprécier le 11 mars 2006, jour du repas des chasseurs. Vincent Pelletier a demandé à profiter pleinement de sa retraite, il ne sera plus garde sur le territoire, nous envisageons de lui trouver un remplaçant dès l'année prochaine.

Les chasseurs de Lissac vous remercient de la confiance que vous leur accordez, et en leur nom, permettez-moi de vous adresser tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président.

## COMITÉ DES FÊTES DE LISSAC

Comme chaque premier week-end d'août, Lissac était en fête. Avec des températures très agréables, le public est venu en nombre découvrir le programme concocté par le comité des fêtes de Lissac. Le fête a débuté, une fois n'est pas coutume, le jeudi avec du cinéma en plein air (organisé par la Communauté de Communes Vézère-Causse). Un écran gonflable avait été installé dans le pré situé derrière le château et l'église. Ce sont plus de 250 personnes qui ont assisté à la projection de « Deux Frères » avec en toile de fond l'illumination du château et de l'église (photo ci-dessus). De l'avis de tous, le cadre se prêtait parfaitement à une telle manifestation.



Samedi soir, Bernard Lagandogne (photo ci-contre) a ravi tous les fans de Michel Sardou en interprétant plus de trente chansons de ce dernier, parmi lesquelles : Les deux écoles, En chantant, Les Lacs du Connemara, Salut ...

Dimanche, après le vide-grenier et la présentation de chevaux (cette dernière a été organisée par l'association des Equidés du Causse), la fête s'est achevée par les traditionnels feu d'artifice et bal. Auparavant, devant une place de Lissac totalement remplie par le public, le spectacle de Daniel Gil's a enchanté grands et petits par des numéros très spectaculaires de magie. On peut citer, par exemple, le numéro où une jeune fille est « découpée en morceaux ».

Le comité des fêtes a aussi organisé :

- les lissacofolies au mois de juin dernier
- une conférence sur la seconde guerre mondiale présentée par M.Lacan

Pour 2006, outre la fête (5 et 6 août) et les lissacofolies, un concert JMF aura lieu le samedi 14 janvier à 20h30. Il est intitulé « **De la Muse au Musette** ». Le musicien François LAZAREVITCH nous fera découvrir cornemuses, cabrette, flûtes ...

Une soirée théâtre est programmée le samedi 1<sup>er</sup> avril à 20h30. La troupe de St-Cernin présentera sa nouvelle pièce.

## CALENDRIER 2006

### INTERASSOCIATIONS

25 Février Repas de Carnaval  
17 Décembre Goûter de Noël

### CLUB DU 3<sup>ième</sup> ÂGE

19 et 20 Août Foire aux vins  
5 Novembre Assemblée générale  
31 Décembre Réveillon du nouvel an

### COMITE DES FÊTES

14 Janvier Concert JMF  
1<sup>er</sup> Avril Théâtre  
24 Juin Les 4<sup>èmes</sup> LISSACOFOLIES  
5 et 6 Août Fête votive

### SOCIETE DE CHASSE

11 Mars Repas « Chevreuil »  
6 Mai Repas « Sanglier »  
3 Juin Soirée entrecôtes

### CLUB DE DANSE

22 Avril Repas dansant  
10 Juin Repas dansant

### FNACA

28 Janvier Soirée Choucroute  
19 Mars Commémoration du 19 mars 1962  
2 Septembre Repas  
25 Novembre Repas

### Autres manifestations

17 février Théâtre  
2 Juin Fête de l'école  
18 Juin Concert « Festival de la Pierre  
et de l'Eau »

## MAIRIE

### Heures d'ouverture :

Lundi : 8h45/11h45 - 13h30/18h

Mardi : 8h45/11h45

Mercredi : 8h45/11h45 - 13h30/18h

Jedi : 8h/12h

Vendredi : 8h45/11h45 - 14h/17h

Tél. : 05.55.85.33.21

Fax : 05.55.85.32.79

Site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/lissacsurcouze>

Adresse électronique : [lissac.mairie@wanadoo.fr](mailto:lissac.mairie@wanadoo.fr)

## ETAT CIVIL

### Naissances 2005



25 février **Lucas Enzo CROUCHET**  
de Lionel Crouchet et Marie-Christine Meyjonade

05 juillet **Hugo ROCHE**  
de Didier Roche et Sandrine Pomarel

06 novembre **Manon PRANGÈRE**  
de Hervé Prangère et Marie Martins

22 novembre **Valentin GANE**  
de Sébastien Gane et Béatrice Marck

24 novembre **Maya Valentine NAUCHE**  
de Philippe Nauche et Séverine Meyjonade

### Mariages 2005



16 juillet **Pascal VAURY et Evelyne DUVART**

23 juillet **Hervé CHAPU et Muriel SOLEILHET**

30 juillet **Sacha TKACZYK et Anne-Laure COCHET**

### Décès 2005

10 mars **Mme Sylvie DESTÈVE**  
née DUVERT, domiciliée à Froidefond-Haut

21 juillet **M. Georges REYNIER**  
domicilié au Clauzel

1<sup>er</sup> novembre **M. Robert VERLHAC**  
domicilié au Clauzel